

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorés, tachetés ou piqués

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

1. 24
3-164
F3

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

VOYELLES										CONSONNES																			
A	O	ou	X	I	Eu	U	An	In	Un	Fe	Be	Te	De	Fa	Ve	Ke	Gue	Le	Re	Me	N	One	Je	Che	Se	Ze	On	III	
○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Écrire les sons sans se préoccuper de leur orthographe. — Seules L et R s'écrivent en mouvant. — Les voyelles non isolées se tracent de manière à éviter les angles.

Avec le pré en t méro le STÉNOGRAPHE CANADIEN entre dans sa huitième année. Tout modeste qu'il est notre journal a fait jusqu'ici son petit bonhomme de chemin et il est encore plein de vie après avoir vu tomber à côté de lui bien des colosse qui semblaient devoir vivre éternellement. Nous profitons de cet anniversaire pour remercier bien sûr tellement nos amis et lecteurs pour l'encouragement qu'ils nous ont donné jusqu'ici et qu'ils continueront à nous donner — nous en avons le ferme espoir.

A partir du mois prochain, nous donnerons plus souvent six pages en sténographie et nous consacrerons la première et la huitième pages à la partie typographique, et qui comprendra les articles et les nouvelles sténographiques.

Lorsque nous avons entrepris notre campagne en faveur du mouvement ayant pour but de rendre obligatoire l'enseignement de la sténographie, les adversaires de cette innovation dans nos écoles nous ont dit que cet enseignement n'était obligatoire dans aucun pays du monde. Ils avaient oublié, sans doute, que dans plusieurs cantons de la Suisse l'enseignement de l'art abrégé était obligatoire. De plus, nos échanges d'outre-mer nous apprennent que le Conseil d'Etat de Vaud (Suisse) vient d'adopter une résolution rendant l'enseignement de la sténographie obligatoire à l'école industrielle et commerciale de Lausanne. Cet exemple mérite d'être suivi. Si on ne veut pas étendre la mesure à tous les établissements d'éducation, on devrait au moins obliger tous les collèges commerciaux et industriels de la province à mettre cet enseignement au même rang que l'arithmétique et la tenue des livres. On pourra peut-être objecter que le programme des études est déjà assez chargé. Mais cette objection ne tient pas debout quand on songe que la sténographie facilite et simplifie l'étude de toutes les autres branches et est un secours puissant et pour le maître et pour les élèves.

LA QUALITÉ AVANT TOUT

Quelqu'un a dit: "Celui qui peut apprendre la sténographie et qui ne le fait pas, mérite d'être châtié". Cette coupable négligence porte avec elle son châtiment, car elle prive celui qui néglige cet art merveilleux des plus grandes jouissances intellectuelles et lui fait perdre les plus belles occasions de faire honorablement et avantageusement son chemin dans la vie.

Un certain nombre de débauchés, trouvant qu'eux

leurs études sténographiques n'avançoient pas à leur gré, se découragent et abandonnent la partie, comme si, au bout d'une semaine d'études, ils étaient pour être en état d'écrire deux cents mots à la minute. La rapidité, la vitesse, c'est très beau, sans doute, mais cela s'acquiert avec du travail, de la patience et de la persévérance. Les bons sténographes ne se sont pas formés en un jour. Hâtez-vous lentement! Petit train va loin! sont des proverbes vulgaires, mais remplis de gros bon sens et que personne ne devrait oublier, les étudiants sténographes moins que tous les autres.

Quand on a entrepris d'étudier une matière, il faut se dire: "Il s'agit d'apprendre telle ou telle chose, eh bien, apprenons-la; rapidement si on peut, lentement si c'est nécessaire". Il n'y a que les violents qui enverront dans le Paradis; on peut dire la même chose de l'art sténographique: il n'y a que les violents, c'est-à-dire les travailleurs, les persévérants qui parviendront à faire de bons excellents sténographes. Et cette classe de citoyens chôme rarement et gagne de fortes joies salaires.

Dans l'étude de la sténographie il y a un point qu'il ne faut pas perdre de vue. Il ne faut pas négliger la qualité pour la quantité. Sous prétexte de vitesse, on ne doit pas négliger le tracé des signes; il faut s'étudier à donner à chaque trait la forme et la position qu'il doit avoir. A quel bon sténographier à l'épouvante, si on ne peut se relire? Un sténographe qui ne peut comprendre ses propres lignes, est bien près de vis-à-vis rien. Or, travailler pour arriver à pareil résultat, c'est gaspiller son temps et son argent. Encore une fois, vivons à la qualité avant tout; le reste viendra après. Nous insistons sur ce point, car, malheureusement, il est fort négligé, et on a là la raison d'une foule d'insuccès en sténographie.

Bien et vite ne vont pas toujours ensemble, surtout pour des sténographes qui débutent. Faisons bien d'abord; la vitesse viendra petit à petit, à notre insu pour ainsi dire et alors, si on le veut, on pourra faire marcher de pair la qualité et la quantité, c'est-à-dire que l'on sera un parfait sténographe.

L'ÉTUDE DE LA STÉNOGRAPHIE

L'Éducation Chrétienne, journal pédagogique des plus sérieux et dont les écrits font autorité en France, a publié récemment le remarquable article suivant sur l'étude de la sténographie. Nous le reproduisons ici pour le bénéfice des lecteurs du STÉNOGRAPHE CANADIEN:

Il existe des méthodes de sténographie qui, ne

visant qu'à la rapidité, ne reproduisent qu'une partie des éléments du langage; elles suppriment les voyelles et même plusieurs consonnes, aussi leur étude est longue et difficile. Elles forment néanmoins des praticiens de talent, mais c'est au prix d'une persévérance opiniâtre.

Il en est d'autres qui sont de véritables écritures phonétiques; celles-ci sont les seules qui intéressent l'enseignement à tous les degrés, et tout spécialement celui des écoles primaires; telle est la méthode Duployé. Les jeunes enfants apprennent cette méthode plus facilement et plus promptement que l'écriture ordinaire. Pour eux, qu'au lieu d'un examen ne préoccupe encore, cette étude est moins une fatigue qu'un détachement après le travail. S'ils y consacrent ce que jour quelques minutes seulement, ils parviendront, sans grands efforts, à posséder assez bien l'écriture phonétique, de manière à pouvoir l'utiliser dès leur admission dans les premières classes.

Le but principal de l'étude de la sténographie dans les écoles primaires est, surtout et avant tout, de faciliter aux élèves l'acquisition de l'orthographe, tout en soulageant le maître.

Ceux qui se sentent des dispositions pour la sténographie deviendront habiles dans cet art, par la simple pratique journalière de ce genre d'écriture, sans que le maître ait beaucoup à s'en préoccuper.

Lors même que l'étudiant sténographe ne parvient pas à suivre la parole des orateurs, il acquiert néanmoins assez vite une habileté relative, qui lui fait gagner du temps sur l'écriture ordinaire.

Les élèves qui apprennent simultanément l'écriture sténographique et l'écriture ordinaire auront plus tard à se féliciter d'avoir à leur disposition deux sortes d'écritures qui leur seront également familières et dont ils pourront se servir utilement selon les circonstances.

À l'heure actuelle, que les programmes scolaires sont très chargés, c'est rendre service aux élèves que de leur apprendre de bonne heure à abréger le travail matériel de leur étude.

Pour les élèves d'un certain âge qui, dans la composition, doivent avant tout réfléchir, la sténographie leur est d'un grand secours pour suivre leur pensée, pour la fixer promptement sur le papier, etc.

Dans l'enseignement classique où la lecture personnelle occupe une si large place, la sténographie sert à prendre rapidement des notes, des citations, etc.

NOTRE CONCOURS A L'EXPOSITION

Le projet de l'exposition de l'Empire britannique continue à attirer l'attention publique. On a semblé douter en certains quartiers de la possibilité de tenir cette foire gigantesque, mais aujourd'hui les moins enthousiastes émettent l'opinion que le projet sera mis à exécution. Quoiqu'il en soit, les demandes de renseignements, concernant l'exposition, affluent de toute part.

A propos de notre concours sténographique, par exemple, nous recevons tous les jours une foule de lettres, non seulement du Canada, mais encore des États-Unis, nous demandant des renseignements divers, des explications détaillées sur les conditions du concours. C'est dire que l'on prend un intérêt puissant à cette grande foire sur l'art abrégé.

Les conditions du concours sont clairement énoncées dans le programme que nous avons publié dans notre dernier numéro et que nous répétons de nouveau pour l'avantage de tous ceux qui désirent prendre part au concours. D'après ce que nous pouvons voir, le nombre des concurrents sera considérable. C'est un bon signe. Cela prouve que la sténographie est un art qui commence à remuer les masses et que l'on comprend plus que jamais l'utilité et la nécessité de posséder une écriture rapide pour marcher à l'unisson des progrès sans

cesse croissants de notre siècle où tout se fait à la vapeur et à l'électricité.

Le concours produira les plus heureux résultats et fera plus à lui seul pour la vulgarisation de l'écriture phonétique que tous les discours et les articles des journaux sténographiques.

Nous avons reçu de précieuses adhésions et de grands encouragements qui vont nous aider puissamment à mener à bien l'entreprise commencée.

Il y a, comme on peut facilement se l'imaginer de grandes et nombreuses difficultés à surmonter, mais si le succès couronne nos efforts — et nous avons tout lieu de croire qu'il en sera ainsi — le triomphe n'en sera que plus beau.

Cette exposition, au point de vue de la sténographie produira les plus heureux résultats. Elle marquera le commencement d'une ère nouvelle pour l'art abrégé; elle lui donnera un essor inconnu jusqu'ici.

M. Stiles, le directeur de l'exposition, s'est embarqué à Liverpool ces jours-ci pour le Canada et sera à Montréal le 4 mars courant. Nous croyons que la date de l'ouverture sera retardée jusqu'en juin, ce qui donnera plus de temps aux exposants de préparer leurs expositions. Une assemblée publique a été convoquée pour demain par le maire de Montréal, afin de consulter les citoyens sur l'opportunité de tenir l'exposition. D'après les informations que nous avons, nous sommes en mesure de dire que les citoyens de Montréal approuveront l'idée de cette exposition qui ne peut avoir que de bons résultats pour notre pays.

Les écoles publiques américaines ont coûté l'an dernier, la somme de \$16,000,000, soit \$5,000,000 de moins. Ça coûte cher chez nos voisins pour apprendre à lire!

Ces jours derniers, il y a eu à Québec une réunion des sous-comités catholiques et protestants du conseil de l'instruction publique pour étudier le projet de consolidation des lois scolaires.

Nous accusons réception d'un nouveau journal publié en France, ayant pour titre l'Écriture. La nouvelle publication, qui est la partie typographique du *Journal des Sténographes*, s'est tracé un vaste programme des plus intéressants touchant la calligraphie en général. Le nouveau journal se propose de raconter l'histoire de l'écriture depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. L'écriture phonétique occupera une large place dans cette étude et, ce titre, l'Écriture a toutes nos sympathies et nous lui souhaitons tout le succès possible. Nous avons lu avec plaisir le premier numéro et nous attendons le second avec impatience. Nos plus vifs remerciements au confrère pour le bel écho qu'il fait de notre tableau sténographique. L'Écriture est publiée à Paris, rue Bonaparte, No 67, et est appelée à rendre de grands services à l'éducation.

Il y a quelque temps, une cinquantaine d'élèves, fréquentant une école de la ville de Long Island, se sont présentés devant le maire Gleason pour lui demander de réinstaller le principal de l'école, lequel avait été destitué pour des raisons majeures. M. Gleason reçut avec beaucoup de bienveillance la députation scolaire et répondit en demandant au plus âgé des enfants quelles étaient les raisons de la ville de Long Island. Celui-ci ne put répondre. Le maire posa alors la question à tous les bambins, mais aucun d'eux ne put dire quelles étaient les limites de sa ville natale.

M. Gleason fit alors cette réponse aux délégués en herbe: "Trouvez-vous étrange que je ne veuille pas réinstaller dans ses fonctions un homme qui vous a laissés croquer dans une telle ignorance?" Le maire de Long Island n'est pas, paraît-il, un esprit, mais il a le bon gros bon sens, et sa réponse aux jeunes délégués mérite de passer à la postérité.

La Bourse et la Banque

+ Co. - Fortune +

Handwritten notes in French, including the word "Futures" and various scribbles and symbols.

Handwritten notes in French, including the word "Futures" and various scribbles and symbols.

Expériences importantes

Handwritten notes in French, including the name "Roentgen" and "Würgburg".

Handwritten notes on the left side of the page, including various words and symbols:

Yule, Wright, Yule, lie, No. Hill

Handwritten notes on the right side of the page, including a large bracket and various words:

surprises

L'aware

Handwritten notes below the section header:

Le pas de l'homme

— 2 Tourelle, 6 0 3 2

 — 25 6, 1

 — 25 6 x

 — 4 6 1/2

 — 5 6

La localité la plus froide du monde

— 1885, 2 tempéra =

— 17° 6 7 x

 — 49° 6 7 x

 — 67° 6 7 x

— 1293

— 14 me

 — 19 me

A PROPOS D'ÉDUCATION

(Suite)

Le nombre des instituteurs parfaitement en état de remplir les nobles fonctions d'éducateur avec succès, est certainement plus grand que l'on se l'imagine. Si donc aujourd'hui on en compte un nombre bien limité dans le personnel enseignant, cela est dû naturellement à différentes causes. En tête de ces causes, et comme étant la principale, je signale le maigre salaire que, généralement dans nos campagnes, on alloue à ce fonctionnaire public. En effet, dans la majorité des localités, on donne à l'instituteur un traitement ridicule, équivalant à peine au revenu du plus pauvre journalier et avec cette faible ressource, à peine suffisante à l'entretien d'une famille, il est obligé de chauffer et d'entretenir une école très souvent froide, malsaine.

Pour se procurer un peu de bien-être, et faire face à ses obligations, il doit chercher en dehors de sa profession des occupations souvent incomparables avec ses fonctions.

Que résulte-t-il d'un tel état de choses? Qu'un instituteur, dans de telles conditions, ne pouvant donner tout son temps à sa profession, ses loisirs et ses veilles au lieu d'être employés pour l'avancement de ses élèves, devant être consacrés à tout autre besoin pour se procurer un peu de ce confortable auquel il a droit au moins comme tout autre, son école en souffre, si ce n'est le rapport du progrès — car l'instituteur réellement dans sa vocation fait malgré tout des efforts loués pour faire avancer ses élèves, se multiplie s'il le faut — mais la joie, la douce sérénité sont bannies de l'école et le succès s'en ressent plus ou moins.

Un tel surmenage ne peut durer longtemps; cet homme, dont le dévouement est soumis à un travail au-dessus de ses forces, se décourage et de là à abandonner une profession pour laquelle il a de grandes aptitudes; il n'y a qu'un pas, ce pas il le franchit au-sitôt qu'il trouve dans une autre situation l'aisance bien légitime que la carrière de l'enseignement lui refuse. Tel est un des résultats de la mesquinerie sous le rapport de salaire et un des premiers obstacles au progrès dans nos écoles primaires.

D'autres instituteurs, jeunes encore, ayant embrassé cette carrière par vocation, se lassent vite d'être à la merci, sinon de la misère, du moins de la gêne, consacrent leurs loisirs à de nouvelles études, abandonnent une profession dont le revenu ne leur donne plus la jouissance qu'ils ont en droit d'attendre pour se livrer à une autre plus lucrative. Et voilà des jeunes gens qui, par leur science et leurs grands talents, peuvent rendre d'immenses services à la noble cause de l'éducation et, partant, à la société, qui privent une foule d'enfants d'un enseignement solide et rationnel.

D'autres, à qui la carrière de l'enseignement sourit et qui ont toutes les qualités requises pour faire un bon maître, n'osent s'y livrer dans la crainte de ne trouver dans cette profession l'aisance que tout homme est en droit d'attendre en retour d'un travail ardu et pénible. L'enseignement est pour eux un épouvantail et, si quelques-uns parmi ce-ux-ci se décident à enseigner, ce n'est que pour un bien court espace de temps et en attendant mieux. Ce mieux trouvé, ils abandonnent une carrière ingrate qui ne leur offre aucun avenir.

Que l'on soit bien convaincu de ceci: si l'on veut qu'un instituteur remplisse ses fonctions avec goût, qu'il soit tout entier à ses élèves, qu'il fasse progresser sa classe, qu'on lui crée une position compatible avec ses fonctions; car quel est l'homme qui travaille de bon cœur et avec succès quand son esprit est continuellement occupé des moyens à pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. L'instituteur, plus que tout autre, a besoin d'être libre de tout souci n'ayant pas rapport à son école. Nous oignons pas que ces devoirs sont nombreux et difficiles.

À l'instituteur les parents confient ce qu'ils ont de plus cher au monde: leurs enfants. De ces petits êtres dont l'intelligence n'a d'autre horizon connu que celui du foyer paternel, il faut en faire des hommes utiles à eux-mêmes, à la famille, à la patrie, à l'Église. Comprend-on ce que cette tâche demande de soins, de culture, de travail, de sollicite-

ludes? Au maître d'école est dévolue cette tâche ardue, ingrate souvent et d'une responsabilité énorme. Et, pour prix d'une telle somme de fatigue, que lui offre-t-on bien souvent? Un salaire très minime, sujet à caution, c'est-à-dire sujet à être diminué au caprice des intéressés. Triste perspective que celle-là pour un autre qui veut consacrer sa vie au service de l'enseignement!

L'instituteur est l'auxiliaire du prêtre, je l'ai démontré déjà; il a droit, à ce titre, à une rémunération en rapport avec ses nobles fonctions. En est-il toujours ainsi? Malheureusement, non. Dans bien des cas, l'instituteur, quoiqu'on en dise, est le fonctionnaire le moins rémunéré de la paroisse. Cependant, on exige beaucoup de lui tout en lui donnant bien peu.

Un inspecteur d'écoles, très compétent, disait au Congrès des inspecteurs d'écoles, tenu à Saint-Hyacinthe les 21 et 22 août, que l'on offre aujourd'hui aux instituteurs des sentiments inférieurs à ceux qui étaient payés il y a vingt ans, et qu'il fallait empêcher à tout prix de rétrograder.


Veut-on qu'un instituteur s'attache à sa profession, aime la localité, sa classe et ainsi qu'il remplisse ses fonctions avec goût? Il faut que le salaire, fixé et accepté par le titulaire, soit permanent; c'est un moyen de conserver les services d'un bon maître.

L'autre cause de la disette des instituteurs, c'est l'état déplorable de la plupart des maisons d'écoles de nos contrées rurales. En effet, parcourons les campagnes et jetons un coup-d'œil sur les écoles. Que sont, pour une bonne partie, ces bâtisses où le maître et sa famille doivent passer une grande partie de leur vie et où les enfants écoulent les premières années de leur enfance et une partie de leur jeunesse? De vieilles maisons basses, renfoncées dans la terre, recevant une lumière donnée de quelques petites fenêtres insuffisantes. Des bâtisses dont l'extérieur annonce légitimement et porte à la mélancolie. (A suivre).

M. W. A. Grelier, l'agent d'annonces bien connu de cette ville, vient de livrer à la publicité un ouvrage d'une utilité incontestable. Le livre a pour titre: *La Science de la réclame*. Le titre seul de cette importante publication indique à quelle catégorie spéciale de personnes il s'adresse, bien que tout le monde puisse profiter des précieux enseignements contenus dans ce volume. Tous ceux qui sont dans le cas de recourir à la grande voix de la publicité, tels que les marchands, les industriels, les manufacturiers et une infinité d'autres personnes engagées dans un commerce quelconque, devraient se procurer ce volume qui leur rapportera des profits substantiels s'ils mettent en pratique les excellents conseils donnés par M. Grelier.

La Science de la réclame est très bien relié et imprimé sur beau papier. Il contient un fac-similé de la plupart des journaux du Canada imprimés en caractères microscopique. Cependant, dans cette galerie, il manque un certain nombre de publications que nous aurions aimé à y voir figurer. Ceci dit, nous souhaitons au livre de notre ami M. Grelier tout le succès qu'il mérite à tous égards.

ONE GIVES RELIEF.



R.I.P.A.N.S.

The modern standard Family Medicine: Cures the common every-day ills of humanity.

GRAND CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE, DE CLAVIGRAPHIE ET DE CALLIGRAPHIE

Art. 1. — A l'occasion de la première Exposition Internationale au Canada, l'administration du STÉNOGRAPHE CANADIEN a cru bon d'organiser un grand concours pour tout ce qui se rattache à l'écriture, et la Compagnie, par ses directeurs-général et secrétaire MM. J. H. Stiles et W. St Paul Melitz, a gracieusement consenti à ouvrir un département spécial à cette fin.

Art. 2. — Ce concours comprendra trois sections: Section I. — Sténographie; Section II. — Clavigraphie; Section III. — Calligraphie.

Chacune de ces trois sections se subdivisera, à son tour, à un certain nombre de divisions et de classes conformément à la classification générale à la fin de ce programme.

Art. 3. — Les concours de vitesse, de lecture à vue et de clavigraphie auront lieu du 1er au 5 juin 1898, selon le nombre des concurrents.

Art. 4. — Ce concours est ouvert à tous les sténographes sans distinction de méthode et aux praticiens de n'importe quel système de machine à écrire.

Bien entendu, il y aura concours pour chaque langue représentée: vitesse et lecture à vue; mais tous les systèmes d'une même langue seront compris dans un même concours.

Art. 5. — Les textes de la composition de clavigraphie-sténographique (thème et version) sont laissés au choix des concurrents.

Art. 6. — Les travaux de rédaction (mémoires ou rapports) devront, pour faciliter leur groupement, être présentés, autant que possible, sur papier foolscap (24 1/2 pouces) soit foimat l'eillère (21x31).

Tous les travaux, sans exception, devront mentionner, à l'endroit, les nom, prénoms, âge, profession, titres et adresse du concurrent.

Art. 7. — Tous les travaux, quels qu'en soient la nature et le genre, devront être faits spécialement pour le concours de Montréal et porter en tête une mention dans ce sens.

Ils seront exposés, dans le Palais de Crystal, du premier jour de l'Exposition au dernier jour.

Art. 8. — L'admission aux concours est gratuite pour toutes les classes.

Ceux-ci seuls qui concourront pour la vitesse devront faire un dépôt de pl. lequel sera confié au concurrent manquant d'assisté au concours.

Toute demande, pour la vitesse, devra être faite avant le 15 mai et être accompagnée du montant requis.

Art. 9. — Tous travaux devront être adressés comme suit: LE STÉNOGRAPHE CANADIEN, 1100 RUELLE, Département E, Montréal, Canada, où ils devront arriver le plus tard le 15 mai 1898.

Surtout — qu'en le prenant en bonne part — tout devra être soigneusement et soigneusement enveloppé. Enfin, on voudra bien mentionner la classe sur l'enveloppe.

Art. 10. — Les récompenses consisteront, pour chaque classe, en trois médailles: or, argent et bronze, avec attache ruban soie cramoisie, et chaque médaille sera accompagnée d'un diplôme indiquant le degré de récompense.

Ces récompenses seront décernées vers la fin de juillet, afin de donner aux lauréats le temps d'en bénéficier. Elles seront fournies par la Compagnie d'Exposition, ce qui est une garantie pour tous les concurrents.

Classification générale :

SECTION I. — STÉNOGRAPHIE

Classe I. — Calligraphie

- Concurrents libres connaissant la sténographie depuis plus d'un an;
- Concurrents libres connaissant la sténographie depuis moins d'un an;
- Élèves d'écoles ou d'institutions, de cours publics ou privés (concourant par groupes).

Classe II. — Vitesse.

- | | | |
|--------------------------|------|----------------------|
| a. — 60 mots par minute | | } Degré élémentaire. |
| b. — 80 | | |
| c. — 100 mots par minute | | |
| d. — 120 | | |
| e. — 150 | | } Degré supérieur. |

Classe III. — Lectures à vue.

- Concurrents connaissant la sténographie depuis plus d'un an;
- Concurrents connaissant la sténographie depuis moins d'un an.

Classe IV. — Procédés d'enseignement de la sténographie.

- Exposition du cours élémentaire de sténographie;
 - Exposition du cours supérieur.
- N.-B. — Ces travaux devront être présentés en écriture ordinaire.

Classe V. — Travaux scolaires et d'élèves de cours de sténographie.

- Cartes géographiques avec noms entièrement en sténographie;
- Travaux divers des élèves dans les écoles; (cahiers de devoirs journaliers; travaux en sténographie sur les sciences, les mathématiques, la littérature, etc.);
- Travaux divers des élèves de cours publics ou privés de sténographie (cahiers de devoirs, résumés de cours, etc.)

Classe VI. — Travaux sur des sujets littéraires ou scientifiques.

- Travaux inédits en sténographie (en dehors des travaux scolaires).

Classe VII. — Travaux d'art.

- Sténographie microscopique;
- Tapisseries, découpages, cartes et travaux divers;
- Dessins et sujets d'ornement l'on ayant un caractère sténographique;
- Spécialement pour les dames: tous travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Classe VIII. — Histoire et utilité de la sténographie.

- Histoire de la sténographie;
- Utilité, emploi et avantages de la sténographie en général;
- Moyens propres à propager ou à développer l'étude de la sténographie;
- Statistique sténographique (tableaux, graphiques, etc.).

N.-B. — Ces travaux devront être présentés en écriture ordinaire.

Classe IX. — Enseignement par la sténographie.

- Applications diverses de la sténographie comme moyen d'enseignement; son rôle dans l'instruction à tous les degrés, etc.;
- Rapports ou mémoires d'instituteurs ou professeurs sur les résultats obtenus dans l'enseignement à tous les degrés;
- Méthodes s'appliquant à l'enseignement simultané de la sténographie, de la lecture et de l'orthographe.

N.-B. — Ces travaux devront être présentés en écriture ordinaire.

SECTION II. — CLAVIGRAPHIE (TYPE-WRITER)

Classe X. — Vitesse.

- Phrase répétée pendant cinq minutes;
- Copie pendant dix minutes;
- Dictée pendant quinze minutes.

Classe XI. — Applications diverses de la machine à écrire.

- Sténographie d'une lettre commerciale avec traduction en clavigraphie;
- Travaux divers (tableaux, travaux de comptabilité, lettres commerciales avec chiffres, etc.);
- Dessins et sujets d'ornementation.

SECTION III. — CALLIGRAPHIE

Classe XII. — Écriture.

- Écriture appliquée;
- Écriture courante;
- Écriture d'ornementation.

Classe XIII. — Vitesse.

- Pour la plus belle écriture courante: dictée pendant cinq minutes.

N.-B. — Quant à l'écriture appliquée et l'écriture d'ornementation, il y aura exposition des travaux seulement.